



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : agrégation interne et CAER-PA

Section : langues de France

Option : Basque

Session 2024

Rapport de jury présenté par :

Mélanie Pircar, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche,
présidente du jury ;

Agia Olçomendy, maîtresse de conférence en études basque

SOMMAIRE

1. Introduction.....	1
2. Quelques données chiffrées.....	1
3. Épreuves d'admissibilité.....	2
3.1. Composition en français.....	2
3.2. Composition en basque.....	6
3.3. Traduction.....	10
4. Épreuves d'admission.....	21
4.1. Exposé d'un cours en français.....	21
4.2. Explication d'un texte et thème improvisé.....	25

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

1. INTRODUCTION

Pour la session 2024, deux concours étaient ouverts pour l'option basque, le concours interne public et le CAERPA. Si le nombre d'inscrits était modeste, la qualité des copies des présents a permis le maintien de 3 candidats admissibles pour 1 poste offert dans chacun des deux concours.

Le jury s'est félicité de ce parti pris au vu du niveau très satisfaisant des prestations lors des épreuves orales : les candidats ont en effet témoigné de la solidité de leurs connaissances et de leurs compétences, tant dans les champs linguistique et littéraire qu'en matière de didactique. Il convient donc de saluer la préparation très sérieuse de tous les candidats entendus par le jury, ainsi que leur implication exemplaire lors des épreuves, qui ont permis des entretiens intellectuellement passionnants, et un niveau de recrutement très satisfaisant.

Deux nouvelles personnes comptent désormais dans le rang des agrégés de basque, et les membres du jury les félicitent particulièrement.

Le présent rapport vise à apporter aux candidats des prochaines sessions des précisions qui doivent leur permettre d'affiner leur préparation à ce concours très exigeant. En plus des attendus académiques, qui associent l'agrégation à une forme d'excellence disciplinaire, le cadre du concours interne suppose une maîtrise et une capacité de réflexion concernant l'enseignement des langues de France.

2. QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

Nombre d'inscrits, de présents, d'admissibles et d'admis pour chacun des deux concours ouverts en 2024 :

Concours	Candidats Inscrits	Présents épreuves écrites	Candidats admissibles	Présents épreuves orales	Postes offerts	Candidats admis
Agrégation interne public	5	3	3	3	1	1
CAERPA	4	3	3	3	1	1
TOTAL	9	6	6	6	2	2

2.1. Admissibilité

Agrégation interne (concours de recrutement de l'enseignement public)

Épreuve	Moyenne	Note la plus basse	Note la plus haute
Composition en français	11,67	08	15,5
Composition en basque	15,34	14	17
Traduction	12,34	10,5	13,5

CAERPA (concours de recrutement de l'enseignement privé)

Épreuve	Moyenne	Note la plus basse	Note la plus haute
Composition en français	08,84	05	12,5
Composition en basque	11	09	12
Traduction	11	08	15

2.2. Admission

Agrégation interne

Épreuve	Moyenne	Moyenne admis	Note la plus basse	Note la plus haute
Exposé en français	15,67	16	13	18
Explication en basque	15,34	17	14	17

CAERPA

Épreuve	Moyenne	Moyenne admis	Note la plus basse	Note la plus haute
Exposé en français	12,34	15	09	15
Explication en basque	10	13	07	13

3. EPREUVES D'ADMISSIBILITE

3.1. Composition en français

Comme lors des sessions précédentes, le sujet de la composition en français était commun à l'ensemble des langues de l'agrégation interne des langues de France.

En lien avec la thématique du programme : « L'École et les langues de France depuis la Troisième République », il évoque la question de la place de l'enseignement des langues régionales au sein de l'École, et plus encore son rôle dans la formation des élèves :

Dans leur *État des lieux de l'enseignement du catalan en tant que langue régionale en France*, publié en 2009, Mary Sanchiz et Luc Bonet évoquent l'évolution du regard porté sur la connaissance de la langue et de la culture catalanes. Ils écrivent qu'elle est « **sentie comme un "plus" dans le cursus des élèves et non comme une scorie du passé** ». Dans quelle mesure cette perception vous semble-t-elle appropriée pour penser la place des langues de France au sein de l'École ? Vous traiterez cette question en ouvrant votre réflexion à des aires linguistiques variées.

3.1.1. Quelques remarques sur les attendus du jury pour le traitement du sujet :

Les candidats étaient bien sûr invités à entendre cette réflexion sur la connaissance de la langue et la culture catalanes comme tremplin pour une réflexion plus large sur la connaissance des langues de France : ils l'ont tous bien saisi.

Le jury ne saurait trop rappeler que les précisions terminologiques sont bienvenues avant de s'engager dans l'argumentation : de quoi parle-t-on : de la langue des familles ? de la langue vernaculaire ? ou plutôt des langues et cultures régionales considérées comme des visées d'apprentissage (et non comme appui pour d'autres apprentissages).

De la même manière, l'enjeu de l'« évolution du regard » appelait des précisions : de quel regard s'agit-il ? Il convenait en effet peut-être de distinguer le regard posé par l'institution scolaire sur la connaissance des langues et cultures régionales, du regard des parents et de la société sur l'enseignement des langues et cultures régionales.

Le jury a par ailleurs apprécié les candidats qui ont perçu l'importance du terme « connaissance », en insistant sur le fait qu'il s'agit bien des langues et cultures régionales comme objets de savoirs, visés par des apprentissages dédiés.

Concernant l'analyse du sujet, les candidats étaient invités à bien saisir le balancement présent entre deux termes : « un plus dans le cursus des élèves » / « une scorie du passé », avec la connotation péjorative de « scorie » (résidu, reste de mauvaise qualité), qui s'oppose à « un plus ».

En outre, les mots « regard », « sentie », « perception » engageaient à envisager la question des représentations, et pas seulement de la place institutionnelle accordée ou non aux langues de France.

Enfin, la mention d'une évolution du regard invitait les candidats à exploiter les éléments diachroniques du programme de préparation de cette épreuve.

Une fois l'analyse du sujet bien établie par le candidat lors de sa réflexion, il convient d'accorder une attention particulière à la formulation d'une réelle problématisation des enjeux du sujet. Le jury a eu à déplorer deux écueils distincts : dans quelques copies encore, il y a absence de problématisation, et par conséquent la composition prend la forme d'un exposé très présentatif, sans mise en évidence des tensions à l'œuvre, des nuances nécessaires dans la réflexion, ni d'une cohérence argumentative qui témoigne d'une réflexion personnelle. Dans d'autres copies au contraire, la problématisation est foisonnante et se ramifie en de très nombreuses questions qui tiennent lieu d'introduction. Cela ne permet pas de tenir un fil argumentatif cohérent. Le jury insiste donc sur la nécessité pour le candidat, au terme de son analyse du sujet, de penser et de formuler une problématique assez synthétique, claire, qui permette à la réflexion de se déployer en suivant un fil cohérent, et qui articule entre eux les différents moments de l'argumentation. Un exemple de problématisation intéressante, qui ressaisit une analyse fine du sujet : « On s'intéressera à la manière dont la prise en charge par l'École de la connaissance des langues de France est marquée par une tension entre la modernité et l'identité. »

3.1.2. Éléments de corrigé et conseils méthodologiques

Le jury est ouvert aux propositions des candidats en matière d'organisation de l'argumentation et aucun plan prédéfini n'était attendu. Toutefois, quelques invariants dissertatifs peuvent utilement être rappelés :

- pour un sujet construit autour d'une citation, il est nécessaire de reformuler, d'explicitier et d'étayer la thèse défendue par l'auteur (ou les auteurs).

L'on pouvait reformuler ainsi la thèse liée au sujet : « *Les représentations ont changé quant à l'intérêt scolaire que représente la maîtrise d'une langue et d'une culture régionale. Autrefois perçues du côté d'une forme de folklore, comme des résidus d'un monde linguistique et culturel révolu, les langues de France sont aujourd'hui considérées comme un apport désirable dans le parcours scolaire des élèves.* »

Ainsi, l'évolution favorable des représentations à l'égard des langues de France devait faire l'objet d'un développement documenté par des connaissances précises : les dates essentielles qui ont permis cette évolution, les ressorts qui l'ont engagée.

Les correcteurs ont pu déplorer que pour plusieurs candidats, la seule référence aux évolutions institutionnelles soit la loi Deixonne. Des textes de loi et des dates devaient faire l'objet d'une attention particulière afin de montrer l'évolution institutionnelle de la place des langues de France dans la société et l'éducation. Une connaissance de l'évolution institutionnelle et sociétale, diachronique et synchronique, des langues de France était attendue.

Certains débats actuels pouvaient être évoqués afin de contextualiser la réflexion (par exemple, la motion de la CTM de Martinique visant à faire du créole martiniquais une langue co-officielle à côté du français, la loi Molac de 2021).

La distinction entre les langues et les cultures de France pouvaient permettre d'approfondir et de nuancer la réflexion. Il est nécessaire d'évoquer les différentes langues de France à défaut de toutes les citer. Les différentes aires linguistiques (en France hexagonale et en Outre-mer) devaient être évoquées dans la copie afin de montrer les éléments communs et spécifiques de chacune de ces aires en lien avec le sujet posé.

- Il convient d'identifier des points de tension, des éléments qui, dans la thèse défendue par les auteurs, peuvent être discutés.

Par exemple, des candidats ont analysé la question de la « plus-value » des langues de France : est-elle à mesurer seulement à l'aune de la rentabilité scolaire ?

Le terme « scorie » pouvait aussi appeler une analyse : si à certains égards et pour certaines d'entre elles, les langues de France ont pu être considérées comme des traces d'états linguistiques, sinon antérieurs, du moins partiellement recouverts par le français, une trace n'est pas toujours une scorie. L'ancrage peut constituer un élan : il est possible de remettre en cause l'opposition entre d'une part bénéfique dans le cursus scolaire et d'autre part ancrage dans le passé.

En outre, il est possible d'évoquer des freins qui demeurent (en espérant qu'ils deviennent à leur tour des « scories du passé ») pour nuancer l'idée que la révolution copernicienne est achevée dans le rapport aux langues et cultures régionales.

- Il est utile d'approfondir l'analyse d'éléments donnés comme évidents par les auteurs, et de revenir au cadre problématique (ici le rôle de la connaissance des langues de France dans la formation des élèves) pour développer la réflexion.

Des apports réflexifs en matière didactique ont été très appréciés par le jury, ainsi que des éléments de comparaison avec des systèmes éducatifs d'autres pays.

Quelques erreurs et écueils à éviter :

- Certains candidats perdent de vue la citation après leur introduction, et ne la mentionnent pas : le lien entre leur argumentation et le sujet devient alors trop implicite, voire trop ténu. S'appuyer sur les termes du sujet de manière récurrente dans le développement constitue un garde-fou efficace pour ne pas dériver loin des enjeux du sujet.
- Il convient de ne pas passer à côté d'un terme et d'un aspect essentiel du sujet, à cause d'une analyse trop rapide : ici, les copies qui ne traitaient pas de la question des représentations et des perceptions ont été pénalisées.

- Quelques candidats encore n'ouvrent pas leur réflexion à d'autres aires linguistiques que celle correspondant à leur option d'inscription au concours, et ne s'appuient donc que sur une seule aire linguistique : le présent rapport rappelle que la réflexion se doit d'embrasser la pluralité des situations des langues de France, conformément au programme de l'épreuve.
- Négliger la correction et la qualité de la langue dans la copie est à éviter absolument : les candidats sont invités à soigner les formulations, les choix lexicaux, la manière d'introduire les citations dans leurs propos. Le jury ne saurait trop leur conseiller de garder du temps pour relire leur écrit et supprimer les nécessaires erreurs laissées au fil de la plume.

3.1.3. Les critères d'évaluation

Le candidat propose une analyse pertinente du sujet, de ses enjeux
Il avance des idées étayées témoignant d'une réflexion nuancée et riche
Il organise sa réflexion de manière lisible et cohérente
Il mobilise des connaissances précises, des références variées au service de sa réflexion
Il compose sa copie dans une langue respectant les normes syntaxiques et orthographiques
Il s'appuie sur des références à plusieurs langues de France
Il propose une réflexion nourrie par l'interdisciplinarité du programme (histoire, ethnologie, littérature, socio-linguistique...)

3.2. Composition en basque

Rapport établi par Peio Etcheverry et Argia Olçomendy.

3.2.1. Remarques générales

Cette épreuve, d'une durée de 7 heures, est une composition en langue basque portant sur le programme de littérature ou de civilisation du concours. Cette année, le sujet portait sur la question de civilisation intitulée « La renaissance culturelle basque au XXème siècle (1932-1982) » et nécessitait des connaissances solides sur le contexte historique d'après-guerre au Pays basque, ainsi que sur les différents domaines concernés par la renaissance culturelle.

Le jury a apprécié les copies présentant une réflexion à la fois riche et nuancée, une argumentation précise, un plan structuré et cohérent basé sur des connaissances nombreuses et pertinentes. Il a noté des disparités concernant la qualité de la langue utilisée, ainsi que dans les références culturelles convoquées. Au concours de l'agrégation, on attend des candidats une expression claire et juste.

Lors de l'évaluation des copies, les points suivants ont été pris en considération par le jury : la maîtrise de la langue, la maîtrise de la méthode de la composition, la pertinence de la problématique et la cohérence du plan, la richesse de l'argumentation, la capacité à mobiliser des références culturelles variées dans le domaine culturel basque mais également dans d'autres aires linguistiques.

3.2.2. Analyse du sujet

La citation proposée invitait les candidats à réfléchir au renouvellement culturel basque au XXe siècle, et plus particulièrement sur son développement durant les décennies 1960 et 1980. Il s'agissait d'analyser une citation du musicographe José Antonio Arana Martija qui mettait en particulier en lumière l'apport de Michel Labéguerie à la « nouvelle chanson basque ».

L'auteur principal de l'ouvrage, José Antonio Arana Martija, n'était pas connu de tous les candidats. Parmi ses nombreux travaux sur l'histoire de la musique basque, il a notamment étudié des figures telles que José Maria Iparragirre ou Aita Donostia. Académicien de la langue basque, il a obtenu la prix Manuel Lekuona en 2012.

Avant tout développement de la question, il convenait de proposer une analyse de la citation, ce qui permettait aux candidats d'orienter leur composition. Il convenait de replacer le sujet dans un contexte plus large de renouvellement culturel pour ainsi aborder différentes expressions culturelles telles que le bertsolarisme, la poésie, la chanson, le théâtre, la sculpture, etc. Ces diverses expressions de la culture basque pouvaient permettre de mettre en évidence plusieurs pistes de réflexion.

3.2.3. Remarques sur les productions des candidats

Les candidats ont dans l'ensemble axé leur composition sur la figure de Michel Labéguerie, considéré par certains comme le « père de la nouvelle chanson basque ». Ce choix permettait effectivement d'orienter et problématiser le sujet de la composition. Il convenait cependant de replacer le sujet dans un contexte plus large de renouvellement culturel, en lien avec des problématiques plus larges touchant aux domaines politique et social.

Le jury a apprécié les propositions de plans qui allaient dans le sens de la problématique, en particulier lorsque la personne de Michel Labéguerie représentait l'axe principal autour duquel se développait un plan thématique ou chronologique. Un candidat a par exemple évoqué le contexte socio-culturel dans une première partie, le cheminement de Michel Labéguerie dans une seconde et a terminé par le mouvement culturel dans tous les domaines.

En lien avec la question de civilisation du programme d'agrégation, le sujet proposé ne se limitait pas seulement au domaine de la chanson basque mais il englobait différentes expressions culturelles telles que le bertsolarisme, la poésie, le théâtre, la sculpture, etc. Le jury attendait donc du candidat des connaissances sur ces différents aspects de la renaissance culturelle basque au XX^e siècle ; l'épreuve de composition suppose une préparation, avec une assimilation de connaissances qui constitue une base à un travail de réflexion.

3.2.4. Pistes de réflexion

Le jury, sans viser l'exhaustivité, attendait le développement de plusieurs éléments qui permettaient d'aborder plusieurs pistes de réflexion.

Le sujet pouvait prendre en compte des permanences, des transitions et des ruptures chronologiques : la distinction entre les décennies 1960 et 1970 ; l'importance de certains événements comme l'année 1961 lorsque Michel Labéguerie chante pour la première fois *Gazteri berria* au trinquet d'Amotz à Saint-Pée-sur-Nivelle, ou l'année 1964 avec le mouvement *folk* qui débute en France suite au *Hootenanny* parisien inspiré des fêtes *folk* nord-américaines.

Il était aussi primordial de mentionner l'impact des influences et des logiques à la fois extérieures et intérieures sur le renouvellement culturel basque. Le *folk song* venu des États-Unis ou les figures de la chanson française telles que Georges Brassens ou Jacques Brel ont eu une influence déterminante. De même, les événements de l'année 1968 ont eu un retentissement au Pays basque, avec le développement de revendications sociales ou politiques dans le monde culturel basque. Au Pays basque, les liens avec les réfugiés basques de la guerre d'Espagne (1936-1939) ou du régime franquiste (1939-1975) ont entraîné une prise de conscience de l'existence d'une culture basque et la création de nombreuses associations dans différents domaines (danse, musique, théâtre, etc.). En lien direct avec notre sujet, Michel Labéguerie a présidé l'association culturelle *Euskalzaleen Biltzarra* de 1959 à 1980.

Comme précisé par Michel Itçaina dans son ouvrage, Michel Labéguerie a puisé dans des influences diverses les éléments pour alimenter sa musique. Il est donc plus dans une situation de transition musicale que dans une rupture. En effet, ses trois principales sources durant sa jeunesse, les chansons anciennes, les danses et l'improvisation, lui permettent de composer un mélange subtil dans lequel se retrouvent certains codes du *kantu xaharra*, du bertsolarisme et de sa formation instrumentale.

Il recueille un grand succès avec un message large, rassembleur, social et bascophile. Le public se reconnaît dans ces chansons à la thématique changeante et novatrice. Certains y voient un affront à la tradition en argumentant que « cela n'est pas basque », prétextant que la chanson rythmée et accompagnée d'une guitare ne peut en aucune façon faire partie du répertoire. Cependant, les partisans et la majorité de la population encouragent cette modernité délibérément affichée, prenant conscience que la chanson basque elle aussi peut être sujette à création et renouvellement. Il s'agit bien de dépasser l'image d'une culture basque immuable, conservatrice et fermée pour envisager innovation et avancée dans le sillage de la modernité.

Ces nombreuses influences, dans le contexte des Trente Glorieuses, ont conduit à une prise de conscience de l'existence d'une culture basque. Tout en menant une réflexion importante sur la tradition et en veillant à conserver les marqueurs culturels constitutifs de l'identité basque, un mouvement se développe donc dans le but d'intégrer celle-ci dans la « modernité ».

La figure du prêtre Nemesio Etxaniz, originaire de Azkoitia en Guipuscoa, peut être considérée comme véritable précurseur de la nouvelle chanson basque. Dès les années 1930, il est l'auteur d'articles consacrés à différents domaines de la culture. Après la seconde guerre mondiale, il écrit des romans, des nouvelles, des contes et des pièces de théâtre. En 1951, il publie *Kanta kantari*, un recueil de chansons ; dans son introduction, il se montre préoccupé

par le fait que la chanson basque reste très « traditionnelle », il affirme la nécessité de la renouveler et concrétise son souhait en adaptant et en traduisant en langue basque des airs de tango ou de *runba*.

Les débats au sein du clergé sont aussi une des composantes du sujet à ne pas négliger. L'Église catholique est encore dans l'après-guerre un acteur socio-culturel déterminant dans la société basque ; l'institution est également traversée par les mouvements ou tensions en lien avec les problématiques liées à la question basque. Une partie des acteurs culturels de la période étudiée, par exemple le binôme Peio Ospital et Pantoja Carrère, ou encore les fondateurs du groupe *Guk* sont formés dans des écoles chrétiennes ou au séminaire.

D'autre part, les figures ou des trajectoires culturelles pouvaient compléter l'exemple éclairant de Michel Labéguerie : Gabriel Aresti (1933-1975) l'écrivain, traducteur et poète de Bilbao et son œuvre multiple mais devenue célèbre grâce à la poésie, une poésie sociale et révolutionnaire ; il se veut le porte-voix des ouvriers, des catégories de populations humbles. Son recueil de poésies *Harri eta Herri* publié en 1964 demeure une œuvre majeure. Les thèmes en lien avec sa pensée, le prolétariat, la justice sociale ou l'idée de nation y sont traités. C'est dans ce recueil qu'il publie le fameux *Nire aitaren etxea* (La maison de mon père) traduit dans de nombreuses langues.

Les candidats pouvaient également mentionner l'histoire de la famille Robles-Arangiz et des quatre frères qui formèrent avec Txabi Villaverde le groupe *Soroak laukoak* vers 1958, en intégrant la guitare aux chansons traditionnelles. Ils acquièrent une grande renommée en Biscaye, chantant plusieurs fois à Paris. En septembre 1960, ils se produisent lors d'un concert *kantaldi* dans la commune d'Arbouet en pays de Mixe, lors d'une rencontre de l'association culturelle *Eskualzaleen Biltzarra*. Ils sont félicités ce jour-là par Michel Labéguerie. Xabier Lete est également une figure culturelle évoquée par les candidats : il associe la poésie et la chanson basque, pendant les deux décennies 1960 et 1970, symbole de l'entrée de la culture basque dans la modernité au cours d'une époque artistique très féconde.

Ensuite, le rôle du groupe *Ez dok Amairu* était à aborder, ce groupe artistique d'avant-garde, collectif composé de chanteurs, de musiciens, d'écrivains, d'artistes et de danseurs qui s'est développé entre l'été 1965 et le printemps 1972, dans le but de créer de nouvelles formes d'expression artistique. Les spectacles proposés par le collectif (*Ikimilikiliklik*, *Baga biga higa*, etc.) ont fait date, en rassemblant différentes disciplines, comme la musique, la danse, la poésie, la *txalaparta*, etc.

C'est le sculpteur Jorge Oteiza – artiste de renommée internationale qui a réinterrogé l'art basque – qui est à l'origine de la création du nom du groupe. Face à la nuit franquiste qui muselle la culture basque, le groupe annonce qu'il n'y a pas de malédiction (littéralement, « il n'y a pas de treize », traduction de *ez dok amairu*). Jorge Oteiza baptise le collectif inspiré d'un conte populaire recueilli par Resurrección María Azkue : la négation du chiffre 13 comme anéantissement du maléfice contre la culture basque. Jusqu'à sa dissolution en 1972, le collectif touche profondément la société, et pour la première fois, malgré la censure, l'expression culturelle de la modernité parvient à susciter l'intérêt et à attirer le public.

D'autres expressions culturelles voient également le jour dans les années 1960 : des troupes de théâtre, des groupes de danse traditionnelle, la publication du roman *Leturiaren*

egunkari ezkutua de José Luis Álvarez Enparantza, Txillardegi, une nouvelle génération d'artistes plasticiens tels que Jorge Oteiza, Eduardo Txillida, Nestor Basterretxea, José Luis Zumeta, Remigio Mendiburu, etc. Ces artistes étanchent la soif de nouvelles expressions culturelles de la société basque.

Inspiré par des influences extérieures (les chanteurs sud-américains Atahualpa Yupanki et Violetta Parra ou la nova canço, la nouvelle chanson catalane), plusieurs artistes animent le groupe : les frères Artze, Mikel Laboa, Xabier Lete, Benito Lertxundi. Ceux-ci connaissent des carrières longues et deviennent des piliers de la nouvelle chanson basque.

Nous terminerons par mentionner le rôle de l'auteur-compositeur Manex Pagola qui a commencé par écrire des bertsu (versification) puis des chansons (il a en écrit plus de 120). Inspiré par le spectacle *Baga biga higa* du groupe Ez Dok Amairu, il impulse dans les années 1970 l'ensemble « Zazpiribai ». Le duo Pantxoa eta Peio a fait connaître ses textes.

3.2.5. Conseils pratiques aux futurs candidats

Nous rappelons aux candidats que plusieurs points méthodologiques méritent une attention particulière.

L'introduction occupe une place fondamentale, elle pose une problématique issue d'une réflexion sur la ou les notions du sujet et propose un plan qui est un fil conducteur structurant la composition ; celui-ci doit être ensuite bien explicite tout au long de la présentation avec un certain équilibre entre ses différentes parties. Le jury rappelle qu'un plan en trois parties est recommandé, car il semble le plus apte à répondre avec la richesse requise aux problématiques envisagées dans les sujets d'agrégation.

L'argumentation permet de répondre à la problématique, elle est souvent symptomatique du degré de maîtrise des notions ou de données. Le jury a apprécié cette année l'utilisation pertinente de connaissances ; quelques erreurs ont été relevées mais les candidats ont su diversifier et souvent bien expliquer les éléments attendus.

La conclusion n'est pas à oublier ; elle reprend les grandes lignes de la composition et répond de façon synthétique à la problématique, elle permet également de relier les fils de la réflexion, d'élargir le propos, de contextualiser le sujet en lien avec d'autres thématiques.

L'expression et la présentation sont aussi à prendre en compte. Une composition dont le texte est aéré facilite la lecture. Les sauts de ligne ne sont pas inutiles, les différentes parties doivent visuellement apparaître, la forme est l'expression du fond et permet de suivre le fil de la pensée.

3.3. Traduction

Rapport établi par Maia Duguine et Argia Olçomendy.

3.3.1. Remarques générales

Le temps imparti à la réalisation de l'épreuve de traduction est de 5h et les candidats disposent librement de ce temps pour réaliser les 3 exercices : le thème, la version et l'analyse

des faits de langue. Cette épreuve permet de juger la capacité des candidats à mobiliser des connaissances et compétences linguistiques et stylistiques. En thème, le jury rappelle qu'il est attendu que l'expression écrite des candidats respecte les règles fixées par l'Académie de la langue basque (Euskaltzaindia) pour le basque standard. De même, la richesse des registres, des ressources lexicales et stylistiques rencontrées dans la tradition littéraire basque sont appréciées. En version, il est fondamental de mettre évidence la fine compréhension du texte source en basque à travers une proposition de traduction qui soit la plus juste possible. Pour l'exercice des faits de langue, le jury attend des candidats des compétences grammaticales dans les deux langues, en basque comme en français, exprimées grâce à une terminologie grammaticale bien maîtrisée.

Pour cette session 2024, le jury note de grandes disparités entre les copies, ce qui a contribué à échelonner les notes.

3.3.2. Thème

Remarques générales

Nous rappelons que le sujet proposé pour cette épreuve de thème était commun aux quatre langues pour lesquelles le concours était ouvert cette année. Dans cet extrait, le narrateur rapporte en alternance avec la narration à proprement parler, les pensées d'Alexandre. Un des enjeux du thème était donc de reproduire de manière fidèle les alternances de style présents dans le texte, et en particulier le monologue intérieur d'Alexandre. Le vocabulaire (exemple du nom commun « flotte »), les figures de style (« les vaches regroupées *en grappes* »), relèvent du registre familier. Ils sont accompagnés par des éléments qui caractérisent l'oralité, tels que l'utilisation du démonstratif *ça*, ou encore la répétition de l'adverbe « peut-être » dans les deux dernières phrases du texte.

Le jury rappelle qu'il attend une traduction en langue basque qui respecte les règles d'orthographe de l'Académie de la langue basque. Ainsi, il a pu relever des fautes telles que l'omission de l'aspiration, comme dans **errestan* pour *herrestan*, **odi* pour *hodi*, ou encore des formes telles que **iduzki* pour *eguzki*.

De même, en orthographe grammaticale, il convient de distinguer l'orthographe de certains verbes ou auxiliaires conjugués (*zion* auxiliaire **edun* conjugué à la forme tripersonnelle et *zioen* verbe synthétique **-io* conjugué à la forme bipersonnelle transitive), ou de doubler la consonne *e* lorsque les auxiliaires sont suivis d'un subordonnant comme *zaitেকেলা* au lieu de **zaitekela*.

Pour plus de clarté, le jury propose de diviser le texte en séquences qui seront traduites et commentées.

Commentaires de la traduction

Lundi 5 juillet 1976

1. **Entre cette sécheresse qui n'en finissait pas et ces coups de chaud sur le causse, on vivait un juillet de feu. Les animaux sauvages eux-mêmes montraient des comportements bizarres.**

Bururatzetik ez zuen idorte horren eta bero ukaldien artetik ordokian, erretzeko uztailea genuen. Basabereek berek jokamolde bitxiak zituzten.

Ce segment a donné lieu à différentes traductions. Ainsi, concernant le lexique, *berote* ou *sapa aldi* ont été proposés par les candidats pour traduire « coup de chaud » ou encore *portaera* ou *jarduera* qui n'étaient pas appropriés ici. En basque, l'expression *erretzeko uztailea* était bienvenue pour rendre l'idée de canicule.

2. **La nuit, les chevreuils venaient boire près des maisons, ils lapaient le fond d'eau qu'on leur avait laissé dans des baquets, mais bien souvent les sangliers les renversaient pour se vautrer dans la boue mince que ça produisait.**

Gauaz, basahuntzak etxeetatik hurbil heldu ziren edatera, dupetan utzi zitzaizen putzu hondarra lapa-lapa edaten zuten, baina usu basurdeek uzkaitez zituzten horrek sortzen zuen lohi mehean ihalozkatzeko.

La traduction du verbe « laper » a donné lieu à différentes traductions. En basque, la répétition adjectivale ou adverbiale donne lieu à des expressions bien connues dans la langue courante. Ici, l'expression *lapa-lapa edan* qu'on utilise pour les chats ou les chiens pouvait être transposée aux sangliers et ainsi permettre de traduire le verbe laper. D'autre part, le jury s'est réjoui de voir que certains candidats connaissaient le verbe *ihalozkatu*.

3. **Dans les champs, les vaches se tenaient en grappe à côté de l'abreuvoir. Les vaches détestent la chaleur, alors elles attendaient le soir pour se traîner jusqu'aux mangeoires, foutant des coups de cornes dans les tubes galvanisés pour expier leur colère.**

Alorretan, behiak metaturik zeuden edangiaren ondoan. Behiek berotasuna hastio dute, orduan arratsaren beha egoten ziren mañateretaraino herrestan joateko, haserrearen jalgiazteko adar ukaldiak sakatuz untzi galbanizatuei.

Dans ce segment, certains candidats ont eu des difficultés à traduire l'idée de « se tenir en grappe », qui pouvait être rendu simplement avec *metaturik egon*, en conjuguant ce verbe à la forme synthétique. Le nom commun « mangeoire » qu'on peut traduire par *utzio*, *otalako* ou *mañatera* n'était pas connu de tous les candidats et a donné lieu à des approximations (*jantoki*), des traductions fautives et même des contre-sens. Le registre familier du verbe « foutre » n'a pas été pris en compte dans les propositions des candidats.

4. **Dans les collines, les sources étaient à sec, les réserves pluviales n'étaient plus que des plaques de terre craquelée.**

Munhoetan, iturriak idor ziren, euri erreserbak lur plaka kraskatuak baizik ez ziren.

Il convient de distinguer en basque *mendi* pour la montagne de *munho*, *mendixka* et *pentoka* qui sont 3 synonymes pour traduire « colline ». Ces nuances n'ont pas toujours été prises en compte par les candidats. Pour rendre l'idée de craquellement, le jury a accepté des propositions telles que *pitzadura* qu'on une fissure ou une crevasse. *Agortu* ou *idortu* convenaient mieux que *hutsak* pour traduire en basque la sécheresse des sources.

5. **La nuit, toutes les fenêtres restaient ouvertes à la ferme. Vers deux heures du matin les autres dormaient sans doute, mais Alexandre ressentit le besoin de sortir faire un tour, dehors la chaleur était brassée. Le long des chemins, par endroits, ça sentait la mort, l'odeur prenante du cadavre de bestiole égarée.**

Gauaz, leiho guziak hetsirik zeuden etxaldean. Goizeko bi orenak irian bertzeak lo zitezkeen, baina Alexanderrek itzuli baten egiteko beharra sentitu zuen, kanpoan beroa nahasia zen. Bidexketan, lekuka, herioa usaintzen zen, galdu den ihizi basaren hilkiaren usain sarkorra.

Ce segment ne présentait pas de difficulté particulière si ce n'est un lexique précis que les candidats ont dans l'ensemble mobilisé, malgré certaines erreurs comme *berina* pour fenêtre. Pour rendre le complément du nom « l'odeur prenante du cadavre de bestiole égarée », le basque utilise une proposition subordonnée relative.

6. **Il pensa au père Crayssac qui passait sa première nuit au poste, il pensa à ses chèvres qu'il faudrait nourrir demain, en plus de les traire. Il n'aimait pas s'occuper des chèvres, quand on est habitué à vivre avec des vaches les chèvres ça paraît petit comme des poules.**

Lehenbiziko gaua postan pasatzen zuen aita Crayssaceri pentsatu zuen, jezteaz gain bihar bazkatzekoak izanen ziren ahuntzei pentsatu zuen. Ahuntzen moldatzea ez zuen laket, behiekin bizitzen ohitua delarik ahuntzek oiloak bezain ttipi egiten dute.

Le principale difficulté de ce segment était la traduction de propositions relatives en basque, qui contrairement au français, se situent à la gauche du nom, mais elle n'a pas posé de problème particulier aux candidats. En revanche, le pronom personnel « on » a parfois été traduit par la première personne du pluriel; il s'agit d'un point de grammaire des plus classiques à connaître. Le jury souhaite rappeler la valeur impersonnelle de ce pronom, que l'on rend avec la 3^{ème} personne du singulier. Le verbe « paraître » peut être traduit de plusieurs manières : *eman*, *irudi*, *egin*, etc.

7. **Parfois il avait peur de finir comme ce vieux rougeaud, de se mettre peu à peu à lui ressembler, si ça se trouve dans cinquante ans il en serait là, à se méfier de tout, à vivre dans son petit monde, comme tous avaient toujours vécu ici.**

Noiztenka, beldur zen bisaia gorria zuen zahar hura bezalako izatera heltzea, emeki-emeki hari eite ukatea, berdin berrogeita hamar urteren buruan horretaratua izanen zen, denaz mesfidatzen, bere mundu ttipian bizi, hemen denak beti bizi izan ziren bezala.

Cette séquence qui ne présentait pas de difficulté particulière a déstabilisé les candidats qui ont proposé des traductions plus ou moins maladroites. L'adjectif « rougeaud » qui fait référence à une personne au visage rouge n'est pas connu de tous et a donné lieu à des sur-traductions. Enfin, pour rendre l'idée de ressemblance, on pouvait proposer les locutions verbales *eite ukan* ou *iduri izan/ukan*.

8. **Dans cette nuit de demi-lune la nature semblait souffrir, les arbres reprenaient leur souffle, habités par la hantise de voir le soleil se lever une fois de plus, d'endurer l'étreinte d'un air de nouveau étouffant.**

Ilargi erdiko gau hartan iduri zuen kanpoak sufritzen zuela, zuhaitzek hatsa berriz hartzen zuten, antsiaz beterik, eguzkia bertze behin ateratzen ikusi beharraz, aire berriz ere itogarri baten besarkatzea jasan beharraz.

Ce segment a donné lieu à des propositions pas toujours adéquates. Le jury a accepté *izadia* ou *natura* pour « la nature ». La proposition de traduction envisage la répétition de *beharraz*. De même, comme souvent en traduction, certains mots se font écho en version et en thème, comme ici le verbe « endurer » qu'il convenait de traduire par *jasan*.

9. **Avec sa manie de prédire le pire, le père Crayssac avait peut-être raison, peut-être que le progrès ne valait rien de bon, comme le disait ce politique à col roulé, avec son verre de flotte pour bien montrer qu'on manquerait d'eau avant la fin du siècle et que la solution serait de se remettre tous au vélo, comme en Chine.**

Txarrenaren iragartzeko zuen usaiarekin, aita Crayssacek menturaz arrazoi zuen, menturaz aitzinamenduak deus onik ez zuen, trikota lepo luzeak ezartzen zituen politikari horrek zioen bezala, bere ur basoarekin ontsa erakusteko ura eskastuko zela mende hondarra aitzin eta aterabidea zela denak bizikletez ibiltzen has gintezen, Txinan bezala.

Cette séquence a donné lieu à des sous-traductions comme à des sur-traductions. Ainsi, en orthographe grammaticale, le jury rappelle qu'il convient de distinguer *zion* l'auxiliaire *edun conjugué à la forme tripersonnel à l'indicatif passé, de *zioen*, conjugaison au passé du verbe synthétique *-io* à la forme bipersonnelle transitive.

10. **Peut-être que ces illuminés voyaient clair et que le soleil, un jour, ne se coucherait plus.**
Menturaz burubero horiek argi ikusten zuten eta eguzkia, egun batez, ez zen gehiago sartuko.

La traduction de cette phrase ne comportait pas de difficulté particulière. Le jury a cependant relevé que la connotation péjorative du nom « illuminé » n'a pas toujours été rendu par les candidats. Il souligne toutefois la traduction fautive du verbe pronominal « se coucher » en basque, qui doit être rendu par *sartu* et non par le calque *etzan*.

3.3.3. Version

Le texte proposé en version était tiré de la rubrique Laborarier de l'hebdomadaire conservateur *Eskualduna*, qui rassemble plus de 700 articles attribués pour la plupart d'entre

eux à Arnaud Abbadie. Arnaud Abbadie, d'abord professeur de philosophie, prendra ensuite la direction du Petit séminaire de Larressore.

En plus de son activité professionnelle, pendant plus de quinze ans il rédige des articles chaque semaine sur les questions d'agriculture en langue basque, dans la rubrique "Laborarier" [Aux paysans] de la revue *Eskualduna*. Philosophe populaire, cet auteur chroniqueur aux convictions solides connaît parfaitement son sujet. Plusieurs de ses articles comme "Satorra" [La taupe] ont une fonction pratique qui abordent la biologie et la botanique. La lecture de l'ouvrage pédagogique de référence *Laborantzako liburua* de Jean-Pierre Duvoisin, qui met en scène un dialogue entre un père et son fils, a été une importante source d'inspiration en vue de sa rubrique "Laborarier".

Ainsi, les chroniques agricoles d'Arnaud Abbadie s'adressent au paysan basque qu'il guide dans sa pratique quotidienne pour lui dispenser un enseignement agricole moderne. Ces chroniques peuvent être interprétées comme le signe d'un désir d'instruction de la classe paysanne.

Le texte relève d'un style littéraire qui s'est développé de manière très forte, dans une période et une région précises, et qui a été caractérisée comme relevant du basque littéraire navarro-labourdin. Il est très coloré, dynamique, avec des jeux de langue et des tournures de phrases caractéristiques, et un vocabulaire riche. Les enjeux étaient donc ici de bien comprendre le texte source, et d'en reproduire le style dans la traduction.

Le texte relève d'un style littéraire qui s'est développée de manière très forte, dans une période et une région précises, et qui a été caractérisée comme relevant du basque littéraire navarro-labourdin. Il est très coloré, dynamique, avec des jeux de langue et des tournures de phrases caractéristiques, et un vocabulaire riche. Les enjeux étaient donc ici de bien comprendre le texte source, et d'en reproduire le style dans la traduction.

Commentaires de la traduction

Ukhanaren minhak

Les maux de la propriété

- 1. Gabeak bezala, ukhanak ere omen ditu bere minak. Jasangarriagoak naski hunenak harenak baino. Halere jasailea bethi minbera, nundik ere heldu baitira haren minak. Frantzia barnean Le Beaujolais deithu eskualdean, leher egin du aurthen mahatsak. Ez zen urthe onetan denaz biga, bainan bai hiru eta lekhutan ere lau.**

Comme le manque, la propriété a également ses propres maux. Ceux du premier sont certainement plus supportables que ceux du dernier. Pourtant, celui qui les subit est toujours sensible, peu importe d'où proviennent ses maux. Dans la France profonde, dans la région appelée Le Beaujolais, le raisin a crevé cette année. Il n'y avait rien là où dans les bonnes années où il y en avait, deux, trois et même quatre fois plus par endroit.

Comme dans le thème, les candidats ont pu constater la présence du registre familier dans le texte basque *leher egin*, qu'on pouvait traduire par « crevé ». Pourtant, ce verbe a

donné lieu à des traductions fautives telles que « perdu » ou « explosé ». De même, *jasaille* n'a pas toujours été bien compris ni traduit ; le nom commun « destinataire » est un contresens. La fin du segment a engendré des propositions qui pouvaient s'éloigner du sens de la phrase du texte source.

2. **Lekhu dohatsua eta dohatsua hango jendea ! Errazu uste duzula. Ez omen du eta behin ere hoin egun gaichtorik ikhusi nola mahats keta izigarri hura ontzera jin zakonean! Zer zuen bada ? Uria alde batetarik ezin athertua, eta bertzetik mahats-biltzalerik ezin ukhan. Eta langile eskasak egin omen dako uriak baino kalte gehiago.**

Quel lieu fertile et des habitants bienheureux! Dites que vous le croyez. Il n'a paraît-il jamais vu de journée aussi mauvaise que ce jour où cette incroyable quantité de raisin est venue à mûrir! Qu'avait-t-il donc? D'une part, la pluie était incessante, et de l'autre, impossible de trouver des vendangeurs. Et le manque d'ouvriers lui a semble t-il porté plus de tort que la pluie.

Le jury a sanctionné les candidats qui ont proposé « ramasser le raisin » au lieu de « vendanger », ou le « le ramassage de raisin » pour « les vendanges ». Même s'il convient de proposer des traductions qui demeurent proches du texte source, on attendait des candidats les mots de cette famille. D'autre part, *ezin athertua* a donné lieu des traductions inadaptées dans ce contexte, en utilisant le nom « éclaircie ».

3. **Eskualde hartan huna nola egiten ohi den mahats-biltzea. Lekhuko jendeak ez dezake hurbilik ere lekhuko mahatsa bil. Bainan nola handik hurbil baitira mahastirik ez den eskualdeak hetarik heldu dira laborariak, lan arteka, mahats biltzera, nun ere uste baitute hatzemanen dutela lana.**

Voici comment se déroulent les vendanges dans cette région. Les gens du cru ne peuvent certainement pas vendanger dans leur région. Mais comme il y a non loin de là des régions qui n'ont pas de vigne, des paysans viennent vendanger, entre leur travail, pensant qu'ils vont trouver du travail.

Ce segment a donné lieu à plusieurs propositions intéressantes qui ont été valorisées par le jury. Pour traduire *lekhuko jendea*, des candidats ont proposé « gens du cru » ou « gens du terroir ».

4. **Aurthen ere jin dira bertze urtheez bezala ; bainan ez bide zakiten bazela aurthen bertze urtheez baino mahats anhitz gehiago ; edo othe zuten bertzerik gogoan. Egia dena da anhitz lani buruz langileak chuhur gerthatu baitira. Eta holakotan zer gerthatzen den orok badakite. Lana ausarki badela ikhusten dutenean, langileak berehala lehiatzen dira, ez lanari zorrozkiago lotzera, bainan bai lan berarentzat sari handiagoaren galdatzera.**

Cette année aussi, comme les autres années, ils sont venus ; ils ne savaient pas qu'il y avait beaucoup plus de raisin cette année que les autres années ; ou avaient-ils autre chose à l'esprit. Il est vrai que les ouvriers ont été avares pour des travaux qui eux étaient nombreux. Et tout le monde sait ce qui se passe dans ces cas. Lorsqu'ils voient qu'il y a du travail à foison, les ouvriers se hâtent, non pour s'atteler à la tâche de manière rigoureuse mais pour demander un meilleur salaire pour le même travail.

Sans difficulté notable, ce segment a donné lieu à des propositions satisfaisantes dans l'ensemble, les candidats ayant bien su appréhender cette séquence.

- 5. Horra zer gerthatu den aiphu dugun eskualdean. Nola baitzuten galdea alde orotarik, langileak ere hasi dira diru galdez besagainka. Hamahiru hamalau urtheko muthikoek irabazi dituzte egunean sei zazpi libera ; jana bertze alde, ahantzi gabe edatekoa : egartsu baitu mahatsak !**

Voici ce qui s'est passé dans la région dont nous parlons. Comme ils avaient de la demande de tous côtés, les ouvriers ont commencé à demander de l'argent à leur tour. Des garçons de treize ou quatorze ans ont gagné six sept francs par jour ; les repas d'autre part, sans oublier les boissons : c'est que le raisin donne soif !

Besagainka n'est pas connu de tous ; il convenait de le traduire par « à leur tour ». De même pour *egartsu* qui signifie « assoiffé » en contexte a signification limpide.

- 6. Aithortuko dugu khario heldu dela holakotan lana. Hala zeie ere iduritu eskualde hartako mahasti-jabe zonbeiti. Ezen ikhususirik zoin bero ziren langileak ez lanera bainan bai sari galdatzera, utzi dute gerochagorat mahats biltzea, ustez eta hutsik egonez hoztuko zirela aho beroak.**

Nous admettrons que le travail revient cher dans ce genre de situation. C'est ce qui a semblé à certains vignerons propriétaires. Car en voyant comment les ouvriers étaient animés non pour aller travailler mais pour demander un meilleur salaire, les vendanges ont été remises à plus tard, pensant que les grandes gueules en les laissant vides, se tairaient.

Les candidats ont eu des difficultés pour rendre le jeu opéré par l'auteur entre le chaud et le froid. Certains candidats ont fait des propositions audacieuses même si elles n'étaient pas toujours adéquates.

- 7. Bainan irabazteko orde, galdu dute bi burutarik : ichuri zeie mahats anhitz, usteldu ere bai aski ; eta ikhususirik zertara zoatzin, harrapaka, saria altchatuz, bildu behar ukhan dituzte langileak. Bederatzi libera irabazi baitute egunean biltzaleek ; saskiketariak aldiz hamalau liberetaradino. Anhitz dela, anhitz ; ez da erran behar....bertzerik.**

Mais au lieu de gagner, ils ont perdu de toutes parts : beaucoup de raisin s'est écoulé, beaucoup pourri ; et voyant vers où ils vont, se l'arrachant, en augmentant la rémunération, ils ont dû ramasser les ouvriers. Les vendangeurs ont gagné neuf francs dans la journée ; les porteurs de corbeilles jusqu'à quatorze francs. C'est beaucoup, vraiment beaucoup ; on ne peut le dire autrement.

Cette séquence a été traduite convenablement par la plupart des candidats. *Harrapaka* a donné lieu à plusieurs contresens ; il signifie « se les arracher ». *Saski* ne peut être que « corbeille » en basque.

- 8. Emazue horien gainera untziak khario zirela, ala berriak ala zaharrak. Eta arnoa ez da bakharrik handizki merkatu, bainan ezin saldua da. Nekez eginik ez saltzen ahal ! Othe da deus urrikalgarriagorik. Ez dira bizkitartean lekhu hartako makhur guziak hortan.**

Ajoutez à cela que les que les cuves sont chères, les anciennes comme les neuves. Et le vin, non seulement son prix a beaucoup baissé mais il est invendable. Impossible de

vendre un vin produit avec difficulté ! Qu'y-a-t-il de plus déplorable. Tous les malheurs de ce lieu ne se résument cependant pas à cela.

Untzi qui comporte plusieurs significations en basque n'a pas toujours été bien traduit. Le texte faisait ici référence aux cuves utilisées par les vigneron pour la conservation du vin. Le jury a noté de la part de certains candidats une méconnaissance de certains mots du texte.

- 9. Mendietarik mahats biltzerat jautsi jendeak jinak ziren beren zekaleak ebaki eta lurrean utzirik, bil orduko etcherat itzultzekotan. Bainan huna nun jin zeien heien zekaleak uri luze batek galtzen ari zituelako berria. Horra nun doatzin menditarrak, mahats biltzea utzirik, beren zekalearen arthatzera.**

Les gens descendus des montagnes pour vendanger étaient venus après avoir taillé et laissé leur seigle par terre, avec l'idée de retourner chez eux dès la fin des vendanges. Mais voici qu'arrive la nouvelle leur annonçant qu'une interminable pluie était en train d'abîmer leurs seigles. Voici que les montagnards s'en vont, laissant les vendanges, pour prendre soin de leur seigle.

Même si le seigle n'est pas connu des candidats, le jury rappelle qu'il convient de proposer le nom d'une autre céréale telle que le blé (*ogi, gari*). En effet, l'omission est lourdement sanctionnée dans l'épreuve de traduction.

- 10. Orduan mahats biltzea gibel zutenek behar ukhan dute ibili erdi eskale eta erdi ohoin bidez bide dabiltzan alfer batzuen ondotik. Langile hitsak halakoak, eta bethi aztaparretara beha egon behar zerbeiti loth diton beldurrez, halakoa baitute gogoa ! Baziren ere heldu zirenak goizeko jan aldia hartu artean, hau egin eta baitzoatzin lanaren ihesi. Orogen buru, gelditu baitira mahastiak bildu gabeak. [...] Frantziako arnoetan guti da holako omen handia deraukanik nola baitu Bourgogne deithu eskuaidekoak. Han ere itchura handien ondotik izan dira makhur handiak. Urthe chuhurra edo bederen bekhaitzia izan dela diote hango jendeek. Bekhaitzia deitzen dute urthea noiz eta chuhur baita izapena eta ez dena ere hoberenatarik.**

Alors ceux qui étaient en retard pour vendanger ont dû aller comme des mendiants ou des voleurs courir après des fainéants. De tels ouvriers sont tristes, et il faut toujours observer leurs mains, de peur qu'ils accrochent quelque chose, parce qu'ils ont un tel esprit ! Il y en avait qui venaient pendant la pause matinale, ils fuyaient le travail après la pause. En fin de compte, des vignes sont restées sans avoir été vendangées. Parmi les vins de France, peu ont une aussi grande réputation que ceux de la région appelée Bourgogne. Là aussi, il y a eu de grands malheurs après de grands faux-semblants. Les gens de là-bas disent que ce sera une année maigre ou du moins humble. On dit de l'année qu'elle est humble lorsque la vendange est pauvre et lorsqu'elle n'est pas non plus des meilleures.

Enfin, cette séquence a mis en évidence des faiblesses lexicales, notamment pour traduire certains mots. *Hits* qui est « fade », « terne » devait être rendu ici par « triste ». De même, *bekaizti* n'est pas ici « jaloux » mais bien « humble ».

3.3.4. Faits de langue.

L'exercice des faits de langue se montre être une partie de l'épreuve où beaucoup de candidats perdent des points. Le jury recommande fortement aux futurs candidats de renforcer leurs connaissances de base, tant en grammaire générale qu'en grammaire du basque. Une réponse adéquate aux questions de faits de langue doit inclure une description précise, dans laquelle sont identifiées la catégorie et/ou la fonction syntaxique des éléments pertinents. La réponse doit également montrer une maîtrise de la terminologie grammaticale.

Il n'est pas nécessaire de faire une description exhaustive des segments soulignés. Le jury recommande plutôt d'articuler la réponse autour d'une problématique de traduction, qui guidera la description (en révélant quels sont les constituants, mots, et relations pertinentes pour l'explication) et l'analyse (qui s'articulera autour de ce point précis).

Thème.

Chacun des segments soulignés est un bout de phrase dans lequel s'insère un mot posant une problématique d'adaptation à un « trou lexical », où le vocabulaire du basque n'offre pas d'équivalent direct et où les candidats doivent faire preuve de créativité. Les noms *flotte* et *bestiole*, relèvent du registre familier. Ce n'est pas le cas du verbe *laper*, mais tous trois posent un problème similaire à la traduction. Il s'agit de mots qui sont des hyponymes de variantes très courants et faciles à traduire (*eau*, *animal*, *boire*) et dont les traits définitoires sont extrêmement spécifiques, et qui n'ont pas d'équivalent direct qui soit répandu et/ou repris dans les dictionnaires pour l'usage qui en est fait ici. Le verbe *laper* est le seul pour lequel un équivalent plus ou moins utilisé pourrait être connu : la locution *lapa-lapa edan*, où l'onomatopée adverbiale *lapa-lapa* vient modifier le verbe *edan* 'boire'.

Version.

Les segments soulignés sont des propositions complexes. La première, *Gabeak bezala, ukhanak ere omen ditu bere minak*, enchâsse une proposition comparée où le verbe est élidé. La syntaxe ne pose pas de problème particulier, mais révèle et renforce l'antithèse fondée sur l'opposition entre les syntagmes nominaux sujets *gabeak* et *ukhanak*. Ceux-ci posent un problème de traduction double. D'un côté, les noms communs *gabe* et *ukan*, sont peu ou pas utilisés en basque contemporain de la manière dont Arnaud Abbadie les utilise dans ce texte, c'est à dire avec la signification de « manque, fait de ne pas avoir » et de « possession, fait d'avoir », respectivement. *Gabe* est en premier lieu une postposition (équivalente de « sans » en français) et *ukan* un verbe (« avoir »). La deuxième difficulté est posée par l'absence d'un nom en français équivalent à *gabe*, et le fait que l'utilisation d'une circonlocution peut facilement rendre de manière imparfaite l'antithèse et le parallélisme.

Le second segment souligné, *ustez eta hutsik egonez hoztuko zirela aho beroak*, est une proposition non-finie, complément circonstanciel de la proposition principale, introduite par la postposition instrumentale -z (ici accompagnée de la particule *eta*), suffixée au verbe *uste izan* 'croire, penser' sous sa forme participiale. La particule *eta* est une conjonction de coordination équivalente au 'et' du français, mais elle apparaît également dans différentes constructions d'enchâssement. L'usage qui en est fait ici appartient à ce second cas de figure.

Ustez eta est une construction dont l'usage est limité aux variétés du nord-est. Il s'agit d'une construction figée, peu productive et probablement en cours de grammaticalisation. On peut difficilement la construire sur d'autres verbes, même des verbes à sémantique et morphosyntaxe comparables tels que *pentsatu* 'penser' par exemple.

La variante de cette construction, avec la postposition -z attachée à un participe mais sans la particule *eta* est-elle tout à fait productive, et est utilisée dans la plupart des dialectes. Ces constructions produisent généralement des compléments circonstanciels de moyen, mais *ustez eta*, dans sa forme figée, acquiert plutôt une valeur de cause. On retrouvera ces deux interprétations avec le gérondif du français : 'pensant (que)' ou encore 'croyant (que)'.

Ensuite, le complément de ce verbe est la proposition finie *hutsik egonez hoztuko zirela*, qui enchâsse à son tour la proposition non-finie *hutsik egonez*, est-elle aussi un complément circonstanciel de manière introduit par le suffixe postpositionnel instrumental -z. Malgré sa complexité, la syntaxe de ce segment ne pose pas de problème particulier pour la traduction. Comme pour le premier segment souligné, la difficulté naît de la manière dont l'auteur joue avec les mots. Ici il utilise l'ambiguïté d'un mot composé qui permettrait aussi une lecture compositionnelle, en associant les éléments à d'autres figures de style.

La traduction littérale du segment serait « pensant qu'en restant vides, les chaudes-bouches allaient se refroidir ». *Aho bero* est un adjectif composé (exophorique) qui signifie 'vantard, brodeur, qui exagère dans ses paroles'. Arnaud Abbadie évoque ici la stratégie des vignerons qui consiste à laisser ces « chaudes-bouches » « vides » (*hutsik*), pour qu'elles se « refroidissent » (*hoztu*). Il utilise *aho bero* dans sa dénotation de mot composé, mais en maintient la forme compositionnelle « bouche chaude » de manière implicite, en créant d'un côté l'image de la bouche vide (pour évoquer la faim, par métonymie) et de l'autre l'image du refroidissement (pour évoquer la diminution de l'ardeur des protestations).

3.3.5 BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE POUR L'ÉPREUVE DE TRADUCTION

Dictionnaires de langue française :

LITTRÉ, Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1876 (1ère édition). En consultation libre : [URL] [<http://litre.reverso.net>]

REY-DEBOVE Josette et REY Alain (dir.), *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1998.

Trésor de la langue française informatisé. Désigné ici sous l'abréviation TLF. En consultation libre : [URL] [<http://www.cnrtl.fr>]

Grammaires du français :

DENIS Delphine et SANCIER-CHATEAU Anne, *Grammaire du français*, Paris, 1997.

DUBOIS Jean et LAGANE René, *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse, 1991.

GREVISSE Maurice et GOOSSE André, *Le bon usage*, Bruxelles, De Boeck, 2007.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, *Grammaire méthodique du français*, 1994, Paris, PUF, 2009.

Dictionnaires bilingues :

Dictionnaire bilingue français-basque *Nola erran* <http://www.nolaerran.org>

Dictionnaire *Euskaltzaindiaren hiztegia*, Euskaltzaindia, 2015.

LHANDE Pierre *Dictionnaire basque-français*, Beauchesne, 1926.

ORPUSTAN, J.-B. *Lexiques choisis basque (navarro-labourdin classique) et français pour la traduction. I. Lexique basque - français; II. Lexique français - basque*, ZTK, Baigorri, 2016.

Grammaires du basque :

EUSKALTZAINDIA, *Euskara batuaren esku liburua*, Bilbo, Euskaltzaindia, 2016, 2018.

EUSKALTZAINDIA, *Euskararen gramatika*, Bilbo, Euskaltzaindia, 2022

LAFITTE, P. *Grammaire basque (navarro-labourdin littéraire)*, Elkar, [1944], 1978.

ORPUSTAN, J.-B. *Basque et français. Méthode abrégée de traduction Navarro-labourdin classique*, Baigorri, Izpegi, 2000.

4. ÉPREUVES D'ADMISSION

4.1. Exposé de la préparation d'un cours

Rapport présenté par Yan Lespoux, Erwan Hupel, Pascal Sarpoulet et Argia Olçomendy.

Préambule

Le jury rappelle qu'il attend des candidats une analyse critique du dossier proposé. Il a en outre apprécié les candidats qui ont su proposer d'autres documents et varier les supports. Les candidats doivent proposer une problématique pour le traitement didactique du dossier, elle sera le fondement de son exploitation pédagogique, sans se centrer sur l'enseignement en classe. Le jury s'est félicité des prestations de qualité proposées par les candidats pour cette épreuve de didactique, les notes allant de 9/20 à 18/20.

Composition des dossiers

Deux dossiers ont été proposés aux candidats lors de la session 2024 :

Dossier n°1 :

Document 1: Joanes Leizarraga, *ABC edo christinoen instructionea*, 1571.

Document 2 : Joanes Etxeberri Sarakoa, *Eskual Herriko gazteriari*, 1718.

Document 3 : Jean Hiriart-Urruti, "Eskuara eskoletan", *Eskualduna*, 1896.

Document 4 : Jean Etxepare, « Eskuararen ikhasteko », *Buruxkak*, 1910.

Document 5 : Jean Jaurès, *Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieur*, « Méthode comparée », 1911.

Dossier n°2 :

Document 1 : Jean-Martin Hiribarren, *Eskaldunak*, 1854.

Document 2 : Jean Hiriart-Urruti, "Hiru andere", *Eskualdun ona*, 1904.

Document 3 : Jean Etxepare, "Igande arratsaldetan neskato gaztentzat", *Buruxkak*, 1910.

Document 4: Jean Barbier, *Zikiro azpia*", *Supazter xokoan*, 1924.

Document 5: Asisko Urmeneta, *Gora euskal herrientsak*, 2023.

Analyse des documents des dossiers

Dans la présentation, le jury attend des candidats des connaissances solides dans le domaine basque, avec une maîtrise disciplinaire, notamment des événements historiques ayant marqué l'histoire du Pays basque, des auteurs, les grandes périodes historiques, des mouvements culturels et littéraires, etc. Même si chaque document doit être analysé et étudié, le dossier doit être considéré dans son ensemble. Il convient de mettre en évidence la complémentarité des documents et les articulations qu'on peut dégager. Le jury a apprécié les prestations des candidats ayant su mettre en évidence une connaissance du contexte historique des documents et une culture littéraire et linguistique solide.

Les dossiers permettaient de dégager plusieurs approches qui ont donné des orientations parfois très différentes aux propositions des candidats : difficile insertion des femmes dans la sphère scolaire, les éloges et critiques concernant la profession d'instituteur, etc.

Problématique

Les dossiers invitaient à s'interroger sur l'histoire de l'enseignement de la langue basque au Pays basque, sur la figure littéraire de l'enseignant ou de l'institutrice dans la littérature basque. Il convenait de présenter une problématique précise afin de proposer une analyse fine de chaque document constituant le dossier. Ainsi, le premier dossier donnait à réfléchir aux textes fondateurs de l'histoire de l'enseignement du basque, organisés de manière chronologique dans la présentation du dossier. Le second dossier quant à lui proposait un groupement de textes issus de la littérature basque autour de la figure enseignante.

Le jury rappelle que la problématique est une étape essentielle de l'exposé. Il est fondamental de proposer une problématique ambitieuse, pertinente et clairement énoncée, ce qui témoigne d'une compréhension de l'ensemble des documents et ouvre la voie à une exploitation pédagogique complète du dossier. Une problématique ne peut donc pas être une série de questions ou de questionnements portant sur quelques documents du dossier.

Les concepteurs des dossiers le font en pensant à une thématique mais cette thématique peut rayonner vers plusieurs orientations, et les candidats sont libres de suivre telle ou telle piste proposée par le dossier si elle est cohérente et justifiée.

Exploitation didactique

Le jury rappelle que dans leur exposé les candidats doivent tenir compte de la consigne proposée. Cette année, elle pouvait les guider dans la conception de leur séquence d'enseignement. Rappelons qu'il ne s'agit pas de la description de « l'agir enseignant » en

classe, ni de la présentation d'une fiction pédagogique, mais bien d'une analyse didactique du dossier. La consigne invitait donc les candidats à proposer un niveau de classe en fonction de la thématique du dossier et à relier cette proposition aux programmes officiels, à formuler des objectifs linguistiques, littéraires et culturels, à préciser l'ordre dans lequel les documents seraient étudiés avec les élèves, l'articulation et la progression des activités langagières, les évaluations et les prolongements prévus. Il s'agissait d'embrasser différents aspects d'une séquence d'enseignement, et ses prolongements possibles. Le jury ne peut que regretter que peu de candidats aient tenu compte de ce dernier aspect.

Niveau de classe

La plupart des candidats ont démontré une bonne connaissance des programmes d'enseignement de basque, en proposant une séquence en lien avec une notion ou un axe d'étude adapté. Les propositions concernaient toutes des classes de lycée, certains ayant fait le choix de l'enseignement de spécialité en première ou terminale, d'autres proposant une séquence pour une classe bilingue de seconde, première ou terminale. Le jury rappelle que les candidats doivent proposer une didactisation des documents du dossier, afin de le rendre exploitable avec les élèves (adaptation éventuelle de la graphie, ajout d'un lexique, prélèvement d'extraits dans les textes proposés, etc.).

Objectifs

Après avoir précisé le contexte d'enseignement, les candidats annoncent des objectifs de séquence, qui seront suivis d'une mise en œuvre. La plupart d'entre eux ont annoncé des objectifs culturels, linguistiques, communicationnels, littéraires, pragmatiques, etc. Le jury rappelle que les objectifs lexicaux, grammaticaux, orthographiques et phonologiques sont indispensables.

Même si l'approche culturelle est bien souvent privilégiée, l'enseignant doit veiller à conserver un équilibre entre les acquis linguistiques. Si le lexique est bien souvent abordé en priorité, les compétences grammaticales sont fondamentales. Les candidats doivent veiller à faire appel à différents attendus au niveau grammatical, en distinguant le groupe nominal, le groupe verbal et la syntaxe. Bien souvent, les candidats ont proposé des objectifs liés à la maîtrise des formes verbales par les élèves, certes complexes, sans prendre en compte la syntaxe et notamment, les différentes propositions subordonnées. Le jury a apprécié que les candidats proposent des objectifs phonologiques pour leur séquence, la phonologie étant bien souvent trop peu prise en charge dans l'enseignement de la langue basque.

Ordre d'étude des documents

Même si la plupart des candidats a privilégié l'ordre chronologique, le jury est ouvert à toute proposition si elle est justifiée et cohérente. Il rappelle que le dossier ne doit pas obligatoirement être exploité dans sa totalité. Toutefois, les candidats, le cas échéant, ont intérêt à justifier le fait d'écarter un document de la séquence, comme le fait de s'appuyer en priorité sur un autre ou d'en ajouter. L'ajout de documents audio-visuels a par exemple été très apprécié. Dans le dossier n°1, les choix d'adapter la graphie ou de couper un document pour

n'en garder qu'une partie étaient bienvenus, toujours dans le cadre d'une didactisation du dossier.

Activités langagières

Il est indispensable d'établir les articulations entre les activités langagières proposées en lien avec chaque support. Les candidats doivent définir les activités langagières dominantes pour chaque séance parmi la compréhension de l'écrit ou de l'oral, la production écrite ou orale, l'interaction ou la médiation. Ainsi, des activités de production seront proposées en lien avec les activités de réception. Tout au long de la séquence, il est important que toutes les activités langagières soient mobilisées afin d'entraîner les élèves à chacune d'entre elles.

Évaluations

Les candidats ont pris soin d'explicitier la consigne de l'évaluation sommative qu'ils ont imaginée en langue basque, avec une traduction en français, et de proposer des critères pour la correction. Certains ont même proposé une grille d'évaluation et également un barème pour la correction. Le jury rappelle qu'il est indispensable de maintenir une cohérence entre les activités langagières travaillées tout au long de la séquence et la tâche finale.

Rappelons que l'évaluation formative permet aux élèves de pouvoir se situer au cours du processus d'apprentissage et également au professeur de mesurer les acquis des élèves, avec la possibilité d'un réajustement dans la perspective de l'évaluation sommative.

Le jury souhaite préciser que faire le choix d'une tâche finale écrite n'est pas obligatoire pour un dossier comportant des documents écrits ; ainsi, un dossier sans document audio ou audiovisuel pourra très bien donner lieu à une tâche finale de production orale, pour peu que le déroulement de la séquence inclue des activités en lien avec les attendus de la production orale en question.

Prolongements

Les candidats disposent de 40 minutes d'exposé. Ce temps doit être exploité de manière efficace. Les dossiers amples ont parfois pu pousser les candidats à consacrer trop de temps à la présentation des documents au détriment de celle du déroulement de la séquence. La tentation peut être forte de témoigner de ses propres connaissances littéraires, linguistiques, culturelles, au moment de la présentation du dossier. Rappelons que si la culture générale concernant la langue et la culture basques est un atout et peut être valorisée pour le jury, il convient toutefois que l'érudition soit mobilisée à bon escient, en rapport direct avec le dossier et la manière dont le candidat entend l'exploiter en classe.

Echanges avec le jury

Le jury rappelle que l'entretien n'est pas là pour pénaliser les candidats, ou les piéger, mais au contraire pour développer ou préciser les points abordés lors de la présentation. Le jury a apprécié la capacité de certains candidats à interroger les remarques du jury et à reformuler les questions. En fonction de l'orientation donnée à l'analyse du dossier, le candidat est amené à compléter, corriger ou même à revoir ses propositions en fonction des remarques émises par le jury sur les choix effectués.

4.2. Explication d'un texte au programme suivie d'un thème improvisé

4.2.1. Remarques générales

Cette épreuve portait sur deux textes d'Arnaud Oihenart soumis aux six candidats admissibles, ainsi que deux extraits tirés d'œuvres de la littérature française pour la partie linguistique de l'épreuve, le thème oral improvisé et l'analyse de faits de langue. Plusieurs éléments ont été pris en compte pour l'évaluation des prestations : la qualité de langue et de l'expression, la pertinence, et l'approfondissement de la réflexion, les connaissances personnelles, la construction de l'exposé, des compétences linguistiques en phonologie, morphologie, syntaxe et discours.

4.2.2. Explication de texte

Rapport établi par Katixa Dolharé-Caldumbide et Peio Etcheverry.

Les deux textes proposés aux candidats étaient des poèmes d'Arnaud Oihenart extraits d'*O' en gaztaroa neurtizetan* (1657) : « Maitenaren gal-kexua » (VI) pour les candidats à l'agrégation du public, et le poème XII de l'ouvrage pour les candidats à l'agrégation du privé.

Dans la première partie de l'épreuve, le jury attendait une analyse linéaire précise de ces poèmes, qui étaient à étudier au regard du projet poétique de l'auteur (énoncé dans son *Art poétique* de 1665) et au regard des autres poèmes du recueil.

L'auteur a publié ces poèmes au titre d'illustrations des règles prosodiques qu'il s'impose dans son ouvrage théorique. Il convenait donc d'accorder une place privilégiée à l'aspect formel des textes, et notamment à l'étude des rimes, des élisions et des synalèphes, comme au choix de la facture générale. Arnaud Oihenart souhaite élever la qualité littéraire de la poésie de langue basque en imitant les poètes latins, italiens, espagnols, français qu'il juge être les meilleurs, et qu'il connaît parfaitement. De plus, l'auteur fait entrer dans la littérature basque les *topoi* amoureux néo-pétrarquistes largement répandus dans les aires culturelles majeures d'Europe. Il fallait donc orienter l'explication des textes sur la manière dont Arnaud Oihenart s'approprie, en tant que poète de langue basque, les codes formels et thématiques de la poésie européenne la plus exigeante.

Il était également bienvenu de situer ces textes d'Arnaud Oihenart dans le sillage des poètes humanistes ayant démontré qu'une poésie de haut niveau est possible en langue vulgaire (Du Bellay), mais également dans le sillage de grands néo-pétrarquistes (Ronsard) et de poètes rhétoriciens comme Clément Marot. Le souci de théorisation d'Arnaud Oihenart peut être analysé, par ailleurs, en écho à la rigueur des poètes de l'époque classique.

Les poèmes proposés se prêtaient à une étude formelle riche d'un point de vue linguistique également, puisque l'auteur n'hésite pas à faire des entorses à la syntaxe ou aux règles de phonologie et phonotactique de la langue pour privilégier l'exigence métrique. Il joue également avec les possibilités que lui offre la langue de créer des néologismes, pour choisir un verbe synthétique ici ou un verbe analytique là, dans le but de créer des allitérations, des images frappantes (métaphores, antithèses), des parallélismes ou des chiasmes bien trouvés.

Les prestations des candidats ont, globalement, manifesté une bonne connaissance du projet poétique de l'auteur et de sa mise en œuvre dans les textes proposés. Afin d'enrichir l'explication, la plupart ont fait des liens pertinents avec les autres poèmes du recueil et les références de l'auteur. Plusieurs candidats ont justement relevé aussi que le poète propose, dans ces textes, des variations sur des genres convenus (la complainte, le blason).

D'un point de vue méthodologique, les analyses ont été menées de manière satisfaisante, avec l'énoncé, dans l'introduction, d'une problématique intéressante, puis une étude suivie des poèmes. En effet, ce type de textes se prête davantage à un commentaire linéaire qu'à un commentaire composé, même si le jury n'aurait pas pénalisé *a priori* une approche par axes thématiques. Le jury insiste sur le fait que l'analyse doit être claire, cohérente, facile à suivre.

Lors de l'entretien, le jury a notamment cherché à savoir si les candidats étaient capables de distinguer avec précision le lyrisme de veine humaniste et presque classique de ces poèmes au « je » fictif (qui n'a sans doute rien de biographique, même si, de manière convenue, l'auteur de 65 ans intitule son recueil « Jeunesse d'O^T en vers »), et le lyrisme romantique, bien plus tardif. Le jury a également posé des questions sur la valeur poétique que l'on peut prêter à ces textes, en particulier au vu de l'ambition de l'auteur fondée sur le concept de *mimésis*, et non, comme ce sera le cas pour les poètes à partir du XIX^e siècle, sur le concept d'originalité. Enfin, le jury a cherché à savoir si les candidats connaissaient la réception de l'œuvre d'Arnaud Oihenart à son époque, et jusqu'à nos jours, en valorisant la mention des poètes comme Lizardi et Lauaxeta en tant qu'héritiers d'Arnaud Oihenart.

De manière générale, le jury a valorisé les candidats qui ont été capables de proposer une interprétation réellement personnelle des textes. En effet, certains critiques jugent ces poèmes artificiels, purement esthétiques, inchantables, hermétiques ; d'autres y voient une certaine hybridation entre poésie populaire et poésie lettrée, d'autant que des chanteurs contemporains ont récemment popularisé ces textes, et qu'il conviendrait peut-être de les relire au vu des poèmes inédits récemment découverts par Gidor Bilbao à la bibliothèque de Grenoble (variations lettrées sur des formes poétiques populaires).

Dans la deuxième partie de l'épreuve, le jury attendait des candidats de sérieuses connaissances sur le contexte historique de l'œuvre, et sur les travaux historiques de l'auteur. Oihenart est, en effet, l'auteur d'une histoire « des deux Navarres » en latin (*Notitia Utriusque Vasconiae*, 1638), premier livre historique étudiant ensemble la Navarre en-deçà et au-delà des Pyrénées.

L'explication de texte devait aborder le contexte historique dans lequel Arnaud Oihenart écrit et publie son œuvre. Certains éléments de biographie ont manqué aux candidats : naissance en 1592 à Mauléon dans une famille bourgeoise, sa carrière après des études universitaires à Bordeaux, les tensions vécues liées aux guerres de religion ou aux relations entre les Royaumes de France et d'Espagne, le règne de Henri IV, roi de France depuis 1589, anciennement Henri III de Navarre, son rôle politique de premier ordre en Soule où il élu syndic général du tiers-état en avril 1623, son mariage avec Jeanne Derdoy, descendante de la

famille seigneuriale de Méharin qui le fait entrer dans la noblesse bas-navarraise, son intégration aux Etats de Navarre où il occupe également des fonctions importantes.

Ainsi, les candidats n'ont pas toujours su répondre aux questions du jury qui portaient sur le contexte historique de son œuvre littéraire. Arnaud Oihenart est un exemple d'une génération d'officiers et de magistrats largement inspirés du mouvement humaniste, issue de la nouvelle noblesse de robe impliquée dans la construction de l'Etat monarchique.

Suite à l'édit d'union décidé par Louis XIII qui incorpore la Navarre à la Couronne de France, Arnaud Oihenart, à l'image d'autres auteurs, réactive le mouvement *navarriste* dont l'objectif est de prouver le non-fondé de la conquête de la Navarre par les castillans.

La Bibliothèque nationale de France abrite un « discours concernant l'usurpation de la Navarre » rédigé par Arnaud Oihenart. Il veut prouver que la conquête va à l'encontre des principes du droit humain et divin. Il est au service de la politique du cardinal Richelieu qui veut assurer les frontières du Royaume de France face à la puissance de l'empire ibérique.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'œuvre historiographique *Notitia Utriusque Vasconiae* dont la première édition paraît vers 1637-1638. Avec cette œuvre, l'argumentation en faveur des droits de la monarchie française culmine ; dans le même temps, cet ouvrage constitue un point de basculement dans l'historiographie du Pays Basque.

Comme de nombreux auteurs de son temps, il fait preuve d'une formidable érudition (souci linguistique et grammatical, vaste culture gréco-latine, publication des sources) et se base sur un travail de recherche dans les archives.

La publication de *O.ten gaztaroa neurtizetan* en 1657 s'inscrit dans cette démarche, Oihenart recherche et compile des renseignements sur la géographie, l'histoire, les mœurs, la culture et les coutumes des différentes provinces basques.

L'ensemble de son œuvre ouvre de nouvelles perspectives, le concept de *Vasconia* contribue à forger l'identité de l'ensemble pyrénéen, il élargit les domaines de la recherche (étude de la société, des institutions, collecte d'éléments culturels) pour finalement diffuser les fondements historiques et géographiques de l'identité des vascons / basques.

4.2.3. Thème oral improvisé

Rapport établi par Maia Duguine et Argia Olçomendy.

La dernière partie de l'épreuve consiste en un court exercice de thème oral et de discussion de faits de langue proposé par le jury, suivi d'un entretien. Il requiert un soin particulier dans la préparation. À l'issue de l'entretien de l'épreuve d'explication, le jury remet au candidat un court texte, tiré de la littérature française. Le candidat bénéficie de cinq minutes pour prendre connaissance du texte et proposer une traduction en langue basque et expliquer deux faits de langue soulignés. Il procède ensuite à la dictée de sa traduction aux membres du jury et à l'explication de faits de langue. Lors de l'échange avec le jury, il peut être demandé au candidat d'améliorer la traduction proposée. Lorsqu'ils prennent connaissance du texte, les candidats doivent repérer les structures grammaticales présentes dans l'extrait qui feront l'objet de choix d'une traduction. Le jury est attentif à ces points de grammaire et également au lexique choisi.

Les deux textes proposés aux candidats étaient extraits de *Julie ou la nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques Rousseau (1761) et *Mauprat* de George Sand (1837). Le jury attendait une traduction qui rende les détails et nuances des textes sources, et qui reflète la richesse d'une langue dans le contexte de la narration à la première personne. Les enjeux principaux résidaient dans la non-existence en basque d'équivalents directs pour certains termes, locutions ou structures syntaxiques (par exemple les propositions impersonnelles), ainsi que dans la nécessité de moduler et adapter les constructions à propositions enchâssées, clivées, apposées.

Les candidats ont de manière générale proposé des traductions fidèles au contenu du texte source, dans une langue juste. Le jury a valorisé les traductions comportant des choix stylistiques et syntaxiques qui montraient une capacité à adapter de manière créative des outils linguistiques bien maîtrisés, et qui parvenaient à proposer un texte vivant qui évite les écueils des traductions trop littérales. Concernant l'exercice de discussion des faits de langue, le jury veut souligner les progrès des candidats dans la maîtrise des notions de grammaire et dans leur capacité d'analyse, et tient à les encourager à poursuivre sur cette voie lors des prochaines épreuves.

4.2.4. Faits de langue

Les faits de langue à expliquer ont concerné la traduction du présentatif et du pronom personnel on en basque, les propositions subordonnées relatives, et l'allocutivité.

La traduction du **présentatif** en basque est rendue par la mise en valeur des termes de la phrase. En langue basque, le terme qui est présenté se positionne devant le verbe conjugué et souvent en tête de phrase. L'ordre des mots, plus figé en français est beaucoup plus souple en langue basque. On pouvait indiquer par exemple, la postposition du participe dans les verbes composés, comme dans les phrases négatives.

La **proposition subordonnée relative** présente des constructions très différentes en basque et en français. Il convenait de mettre en évidence que le subordonnant dans la proposition subordonnée relative en basque est un suffixe -(e)n, qu'on ajoute à l'auxiliaire verbal. De même, la relative détachée ou apposée se marque en français par une virgule à l'écrit. Utile pour rendre des relatives surtout appositives avec l'utilisation du pronom interrogatif *zein*, cette tournure « savante » est tout à fait ignorée par la langue populaire quotidienne. La proposition relative liée ou « déterminative » s'antépose au terme complété en basque, alors qu'en français elle suit son « antécédent ».

Le jury attendait des candidats qu'ils caractérisent l'**allocutivité** du verbe basque, qui en plus des actants, sujet, objet, bénéficiaire, contient le suffixe d'allocutif: il représente la personne à qui l'on parle, sans que celle-ci soit l'un des actants du procès. Ce suffixe est donc toujours celui de la deuxième personne, au singulier ou au pluriel de politesse, prenant la forme de tous les suffixes verbaux personnels, ergatifs ou datifs : -k pour le tutoiement masculin, -n pour le tutoiement féminin, -zu (ou sa variante -zi en navarro-labourdin de Cize ou pays de Mixe).

Cet allocutif est important dans le dialogue et le style direct en langue basque. Le seul indice grammatical désignant le sexe des personnes à qui l'on parle. Le français familier ou populaire contient un équivalent de cet allocutif, qui se nomme le "datif éthique".

Traduction de on

En français, l'indétermination du sujet exprimée par « on » peut être totale, partielle ou presque inexistante et porter sur une individualité ou sur un ensemble plus large ; elle conserve toujours un certain anonymat. « On » est invariable et toujours employé en fonction de sujet, le verbe s'accorde à la 3e personne du singulier. « On » peut alors renvoyer à quelqu'un, à un collectif, il peut également se substituer à tous les autres pronoms sujets (je, tu, il, nous, vous, ils) tout en maintenant les référents dans l'anonymat.

En langue basque, la traduction du sujet indéterminé « on » est réalisée grâce à la 3^{ème} personne, qu'elle soit au singulier ou au pluriel. Pour traduire le sujet « on », on peut faire le choix d'une tournure passive avec le participe accompagné de l'auxiliaire intransitif à la troisième personne (sujet exprimé dans le verbe) pour les verbes transitifs. *Haurrak mintzatzen entzuten ziren*. Il en est de même pour les verbes intransitifs avec l'auxiliaire intransitif. Lorsque le français emploie « on » à la place de « nous », particulièrement dans la langue courante, le basque a recours à la 1^{ère} personne du pluriel, incluant le locuteur dans la réalisation de l'action.